



DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE D'ALBAS

Séance du jeudi 14 décembre 2023
DE_2023_030

Membres en exercice : 7
Présents : 7
Votants : 7

Date de la convocation: 05/12/2023
L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre 18 heures 15 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire sous la présidence de Jean Claude MONTLAUR,

Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Jean Claude MONTLAUR, Michel MAZERM, Cécile CROS, Romain CHANOIS, Michel DANEZAN, Denis INTSABY, Sylvain THRITHARD

Secrétaire de séance:
Cécile CROS

Représentés:
Excusés:
Absents:

Objet: Nouvelle convention de prêt salle communale -

Vu la convention actuelle de mise à disposition de la salle communale, Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de revoir la convention.

Il est proposé d'établir :

- une convention type pour les associations et organismes avec la possibilité de conventionner pour une durée de plusieurs jours ou de un à deux ans, et de réserver une plage horaire hebdomadaire.
- une convention type pour les particuliers pour une durée d'un à deux jours.

Le Maire donne lecture des nouvelles conventions, et demande au conseil municipal de se prononcer.

LE CONSEIL

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTE les nouvelles conventions et accepte de continuer à prêter la salle communale aux différentes associations, organismes et particuliers à titre gracieux, sous réserve qu'ils en fassent la demande écrite auprès du secrétariat de mairie et de conventionner avec la municipalité.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire, **M. Jean-Claude MONTLAUR**

